



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2  
Téléphone: 514 457-5500  
Télécopieur: 514 457-6087  
Courriel: info@sadb.qc.ca

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **LE PARC DE LA PROMENADE DU CANAL FAIT PEAU NEUVE**

**LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE ANNONCE LE DÉBUT DES TRAVAUX DE REVITALISATION**

**SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, le 23 août 2017** – La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est heureuse d’annoncer que le Parc de la Promenade du Canal situé sur la rue Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue fera l’objet d’une revitalisation complète au cours des prochaines semaines. Aussi connu sous le nom de Parc en X en raison du design du pavé, le Parc de la Promenade du Canal est un élément important de la rue Sainte-Anne et du Canal, car il constitue l’unique zone de rassemblement et de détente accessible pour les citoyens et les touristes.

« Situé de façon stratégique au cœur du centre de la Ville, ce parc avait été un peu négligé ces dernières années et nous nous devons de prendre les mesures nécessaires afin de le remettre en valeur et le rendre plus attrayant et convivial. Je suis persuadée qu’une fois les travaux de revitalisation complétés, le Parc de la Promenade du Canal retrouvera sa place dans le cœur des Annabellevois et deviendra un incontournable pour les visiteurs, » a déclaré madame Paola Hawa, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adopté par le conseil municipal en décembre 2016, le plan final d’aménagement a été approuvé en juin dernier, donnant ainsi le feu vert aux travaux qui devraient débuter au courant du mois de septembre. Au coût de 70 000\$, les travaux prévoient le remplacement du mobilier urbain ainsi que le réaménagement complet de la surface. Une deuxième phase est prévue pour 2018 afin de compléter l’aménagement paysager et les éléments d’éclairage.

Au cours du processus menant à l’adoption du plan d’aménagement, une attention spéciale a été portée afin de préserver l’intégrité de la couverture verte de l’espace. Ainsi, le plan final d’aménagement du parc réalisé par une architecte paysagère de la région prévoit de larges aires de plantation en périphérie du parc ainsi qu’une préservation optimale des éléments arboricoles existants. Au final, seul un arbre devra être abattu selon l’avis d’un expert-conseil compte tenu d’une perte racinaire considérable liée aux travaux, ces racines étant situées en surface du sol. Pour pallier à cette perte, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s’engage à maintenir l’équilibre écologique par la plantation d’une vingtaine d’arbres ailleurs dans la Ville.

« Nous sommes évidemment sensibles aux préoccupations des citoyens qui s’inquiètent de l’aspect environnemental des travaux et de la préservation écologique des lieux. Abattre un arbre n’est jamais une décision que nous pouvons prendre à la légère. Malheureusement, dans ce cas-ci, le rapport d’expert ne laisse aucun doute sur la nécessité de procéder de la sorte. Nous croyons cependant que l’ajout d’une vingtaine d’arbres à d’autres endroits stratégiques de la Ville est un compromis acceptable, » a tenu à préciser le maire Hawa.

Préoccupée par le développement durable de son territoire et la qualité de vie de ses citoyens, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a toujours encouragé les initiatives de verdissement de ses espaces urbains. Ainsi, au cours des 6 dernières années, ce sont plus de 500 arbres qui ont été plantés grâce à la collaboration et aux subventions d’organismes tels que Arbres Canada et de la Fondation TD des amis de l’environnement.

- 30 -

#### **RENSEIGNEMENTS :**

Martin Bonhomme, ing. CPA CMA MBA  
Directeur général  
(514) 457-6834  
[mbonhomme@sadb.qc.ca](mailto:mbonhomme@sadb.qc.ca)